Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600099-20251201-DELIB2025_68-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 1er décembre 2025

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 14
DE PRESENTS : 11
DE VOTANTS : 13

L'an deux mille vingt-cinq le premier décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 24 novembre 2025

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Monsieur Stéphane SAMZUN - Madame Andrée LOREAL – Monsieur Gaël GIRARD - Monsieur Eric SAMZUN- Monsieur Pierre-Yves LE GAL - Mme Valérie LE BIHAN- Madame Evelyne LOREAL -Madame Marie-Christine de la HOGUE – Mme Hélène JUGEAU – Monsieur Franck THOMAS.

Absents excusés ayant donné procuration :
Madame Marie LIEBENGUTH à Madame Andrée LOREAL
Monsieur Sébastien CHANCLU à Madame Annaïck HUCHET

Monsieur Eric DELANOE absent excusé.

DELIB2025-68
OBJET : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de désigner un des membres du conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Marie-Christine de la HOGUE se porte candidate.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la nomination de Madame Marie-Christine de la HOGUE.

Fait et délibéré à Bangor
Le 1er décembre 2025
Le Maire
Annaïck HUCHET

